

Principes de VVA

Les engagements pris par la Communauté de Communes « Vals et Villages en Astarac » en 2001 et toujours d'actualité en 2011.

- Des petites communes qui se ressemblent,
- Une représentation égalitaire,
- Un bureau où toutes les communes sont représentées,
- Un siège social central sur un site neutre qui n'impose pas la présidence au Maire de la commune,
- Des investissements financiers raisonnés,
- Une fiscalité additionnelle (et non supplémentaire)
- Une implication du personnel et des élus très forte,
- Une ouverture à d'autres communes,
- Un engagement de modération fiscale,
- Un souci de transparence et de communication,
- Un travail sur toutes les communes,
- Une volonté de coopérer avec les communes voisines
- L'itinérance des réunions, des activités et des services,
- Répartition géographique des structures d'accueil sur l'ensemble du territoire.

Présentation de la Communauté

La Communauté de Communes « Vals et Villages en Astarac (VVA) » regroupe 18 communes et compte 3818 habitants.

Elle se trouve sur l'axe routier de la « D2 » en direction de Lannemezan, recouvre 20 494 hectares. Sa population est en augmentation constante, (densité de 17 hab. /km²). VVA s'étire sur 25 km en longueur et 20 km en largeur.

Territoire à forte identité rurale, l'isolement et la dispersion des populations, engendrent des contraintes réelles de transport, de localisation des équipements et des services. VVA n'a pas de pôle économique apparent mais a choisi de faire de cette faiblesse une force grâce au **dynamisme**, à la **solidarité** et à la **convivialité**, valeurs propres à notre territoire.

Structure charnière entre deux territoires à forte population, VVA a une position stratégique en termes de communication et d'échanges transversaux.

L'objectif de VVA, à travers ses compétences obligatoires et optionnelles, est la mise en place d'une véritable politique territoriale sur les plans économiques, touristiques, sociaux et environnementaux. Cette politique doit permettre de répondre aux besoins actuels et futurs des populations installées dans les Communes rurales, tout en assurant un **développement équilibré et durable du territoire**.

VVA a compétence pour intervenir dans les domaines suivants :

- *L'aménagement de l'habitat et de l'environnement*
- *Le développement économique*
- *Le développement des nouvelles technologies et de la communication*
- *Le développement touristique, culturel et des loisirs*
- *L'action sociale en faveur des personnes âgées et handicapées*
- *L'action sociale en faveur de l'enfance jeunesse et petite enfance.*

Fidéliser la population de notre territoire et lui offrir des projets qui **répondent aux besoins** de toutes les tranches d'âges est un axe majeur de notre Communauté de Communes. Sur un territoire rural, le lien, l'échange et le contact entre les personnes sont des valeurs à préserver. Il est nécessaire de fédérer et de mettre en œuvre toutes les initiatives et les actions qui contribueront à consolider ce **lien intergénérationnel**.

Rendre notre territoire dynamique et attractif est le challenge de VVA :

- ↪ intégrer la population locale dans cette démarche participative,
- ↪ être proche de la population, à l'écoute, se servir de cette richesse,
- ↪ mobiliser, fédérer et rendre acteur les habitants de VVA.

Actions menées par VVA depuis sa création

1 – **Habitat et environnement** :

- **Voirie** : entretien des 298 km de voies communales,
- **Assainissement** : SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) avec le Syndicat Mixte des 3 Vallées à Seissan,
- **Rivières** : entretien de 200 km de rivières Cédon, Sousson, Baïse, Petite Baïse et Baïsole,

Communauté de Communes VALS ET VILLAGES EN ASTARAC	Document de synthèse Projet de territoire	Janvier 2011 Administration Générale Page 1 sur 2
---	--	---

- Logement : OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) et Forum « Construire autrement » - développement durable et éco-construction,
- Réalisation d'une analyse de territoire en terme d'urbanisme et d'aménagement du territoire (SCADD) : base de travail pour les documents d'urbanisme à créer dans les communes,
- Mise en place d'un plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) et pour la réalisation d'un diagnostic des ERP/IOP des Communes de VVA.

2 – Développement économique

- Création d'une Zone Artisanale à Miramont d'Astarac « Les Trouettes »,
- Publication de la liste des entreprises du territoire,
- Adhésions aux pôles d'excellence rurale (Palmipôle, volailles festives).

3 – Développement des nouvelles technologies et de la communication

- Informatisation des communes (Mairies, CLAE, Ecoles...)
- Acquisition des bases informatiques du cadastre et IGN
- Site Internet
- Bulletin Intercommunal semestriel
- Compte-rendu des Conseils Communautaires transmis à l'ensemble des délégués et des conseillers municipaux

4 – Développement touristique, culturel et des loisirs

- Création et entretien de 11 sentiers de randonnées (110 km), dont un PR,
- Création d'un planimètre dans chaque commune, édition et diffusion de plaquettes des sentiers de randonnées avec mention de l'activité économique liée au tourisme : chambres d'hôtes, gîtes, lieux de restaurations, producteurs locaux,
 - Mise en place en 2011 de la Taxe de séjour,
 - Organisation d'une randonnée familiale (vélo et randonnée pédestre) annuelle : VVA VELO,
 - Soutien des associations intercommunales : ACTA, VVA Labéjan Foot, Campagn'Art, Pré en Bulles, VVA Loisirs Animations, VVA L' XV,
- Promotion des activités sportives et de temps libre : plaquettes de présentation,
- Mise à disposition d' 1 animateur sportif pour l'école de Foot.

5 – L'action sociale en faveur des personnes âgées et handicapées

- Création du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
- Gestion du portage de repas à domicile,
- Gestion du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile: SAAD,
- Organisation annuelle d'une après midi d'animation : Noël Bleu.

6 – L'action sociale en faveur de l'enfance et la jeunesse

- Création du Centre de Loisirs pour les enfants de 4 à 16 ans, ouvert pendant les vacances scolaires (hiver, Pâques, été, Toussaint) : des activités manuelles, culturelles et sportives, des séjours (ski, océan ou mer, camp itinérant), opérations chantiers jeunes,
 - Mise en réseau et animation des CLAE (Accueil périscolaire matin et soir) de St Médard, St Michel, Berdoues, Labéjan, et Viozan,
 - Mise en place de projets communs avec les écoles du territoire : Education Relative à l'Environnement, Fruit à l'école et au CLAE...,
 - Transport scolaire : bus assure le ramassage sur le RPI Berdoues St Elix St Michel,
 - Mise à disposition du bus, gratuitement pour les écoles du territoire lors des sorties scolaires,
 - Création du Relais Assistantes Maternelles « Frimousses et Cabrioles »,
 - Construction du Pôle Petite Enfance à St Elix Theux,
 - Ouverture d'une micro crèche en mai 2011,
 - Organisation de groupes de travail réguliers, forces de proposition, avec la population locale dans une **démarche participative** : CLAE/écoles, CLSH/jeunesse, Petite enfance.

Des chiffres à retenir

VVA en terme de personnel :

- ↪ Administratif : 8 agents (Secrétaires, Coordonnateurs enfance Jeunesse, Directrice CIAS, Porteuse de projet micro crèche)
- ↪ Technique : 2 agents (voirie, randonnée, transport)
- ↪ Educatrice de Jeunes Enfants : 1 agent
- ↪ animateurs permanents : 7 agents (CLAE/CLSH)
- ↪ animateurs vacataires : 10 à 12 agents/an
- ↪ Aides à domicile : 16 agents

Soit 44 personnes employées par VVA annuellement, + 3 personnes recrutées en 2011 pour le Pôle Petite Enfance

VVA en terme de services à la Population (statistiques 2010) :

- ↪ 163 personnes âgées ou handicapées ont bénéficié de l'Aide à Domicile (17 600 heures d'intervention),
- ↪ 29 personnes âgées ont bénéficié du portage de repas,
- ↪ 189 enfants ont participé au Centre de Loisirs, 127 familles ont bénéficié du service,
- ↪ 125 enfants ont participé aux CLAE, 105 familles ont bénéficié du service,
- ↪ 19 enfants et 11 Assistantes Maternelle participent au RAM,
- ↪ 9 enfants pour 9 familles inscrits pour l'ouverture de la micro crèche.

VVA en terme de Chantiers sur de la voirie et des ouvrages d'art :

- ↪ Programme voirie annuel,
- ↪ Entretien annuel des voies communales : débroussaillage, curage des fossés, point à temps...,
- ↪ Signalisation (panneaux)
- ↪ Sécurisation des voies communales : glissières de sécurité...,
- ↪ Pont de Belloc,
- ↪ Pont de St Elix Theux,
- ↪ Déviation St Médard.

Engagement de VVA auprès de partenaires

VVA est engagé dans le cadre de conventions, de contrats pluriannuels, d'autorisations de fonctionnement, de tarifications..., auprès des partenaires suivants :

- ❖ Direction Départementale de Territoire (DDT)
- ❖ Conseil Général : PMI, Direction Handicap Dépendance, Transport Scolaire
- ❖ CAF
- ❖ MSA
- ❖ Direction Départementale de la Cohésion Sociale (jeunesse et sport)
- ❖ Pays d'Auch
- ❖ Caisses de retraites
- ❖ Union Départementale et Nationale des CCAS

...

